

**Ministère de la Formation Professionnelle
(MFP)**

.....
**Projet de Compétences pour la Transformation Economique en RD CONGO
(PCTE)**
.....

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT INTERNATIONAL EN PASSATION
DES MARCHES POUR LE COMPTE DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE COMPETENCES POUR LA
TRANSFORMATION ECONOMIQUE (PCTE).**

Méthode de Sélection des consultants individuels par mise en concurrence ouverte

Financement Banque Mondiale

Mai 2026

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification du Projet

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) veut mettre en place un projet de transformation économique par les compétences en République Démocratique du Congo. Ce Projet renforcera les systèmes de développement des compétences et augmentera le nombre de diplômés possédant des compétences pertinentes pour l'emploi, afin de favoriser des emplois meilleurs et plus inclusifs dans les secteurs prioritaires.

Les activités du Projet seront mises en œuvre à l'échelle nationale, en se concentrant sur les provinces du Cadre de partenariat pays (CPF) de la RDC. Cependant compte tenu des contraintes liées au budget, quatre (4) provinces prioritaires sont identifiées – Haut Katanga, Kinshasa, Kongo Central et Lualaba - sont identifiées pour bénéficier du paquet complet des interventions du projet.

Le Projet proposé en RDC vise à accélérer à la fois la qualité et la quantité du développement des compétences dans la région. Pour ce faire, il investira à (i) mettre en place des systèmes de compétences dirigés par l'industrie, (ii) préparer les jeunes à des emplois de meilleure qualité et (iii) accroître les opportunités d'emploi dans des chaînes de valeur sélectionnées.

1.2. Objectif du Projet

L'objectif de développement du Projet est de renforcer les systèmes de développement des compétences et accroître le nombre de diplômés dotés de compétences pertinentes pour l'emploi, afin de favoriser des emplois meilleurs et plus inclusifs dans les secteurs prioritaires.

1.3. Composantes du Projet

Le Projet comprend trois (03) composantes détaillées de la manière suivante :

- La première composante vise à améliorer l'accès aux programmes essentiels d'enseignement et de formation technique et professionnels (EFTP) et le développement des compétences pour les jeunes, en particulier les groupes vulnérables et défavorisés des six secteurs prioritaires suivants : énergie (y compris l'hydroélectricité) et les mines, les transports et la logistique, l'agriculture (agroalimentaire, élevage et pêche), l'industrie manufacturière, le tourisme et les technologies numériques. Cette composante renforcera l'accès à l'EFTP, modernisera l'offre de formation, renforcera les voies d'accès à l'emploi et au travail indépendant, et favorisera l'égalité des sexes et l'inclusion sociale, conformément aux priorités nationales et à la demande du marché du travail des secteurs stratégiques.
- La deuxième composante a pour objectif d'améliorer l'employabilité, la productivité et la génération de revenus des jeunes en soutenant le perfectionnement des compétences, l'entrepreneuriat et le développement des entreprises dans les secteurs prioritaires, en mettant fortement l'accent sur la croissance et l'innovation des microentreprises.
- La troisième composante permettra de renforcer l'information sur le marché du travail, d'améliorer les données pour des approches fondées sur des données probantes visant à améliorer le développement des compétences, et de soutenir la gestion de projets ainsi que le suivi et l'évaluation (S&E). Il renforcera également la capacité du ministère de la formation professionnelle (MFP) à mieux planifier, coordonner et soutenir le système d'EFTP du pays, afin

d'améliorer son efficacité et la qualité des formations dispensées, tout en améliorant l'accès aux formations en adéquation avec les besoins actuels et futurs du marché du travail. Elle renforcera également les capacités du ministère de la Formation Professionnelle (MFP) à mieux planifier, coordonner et appuyer le système d'EFTP dans le pays, dans le but d'en améliorer l'efficacité et la qualité des formations dispensées, tout en élargissant l'accès conformément aux besoins actuels et futurs du marché du travail.

- La quatrième composante et dernière composante est la composante d'intervention d'urgence.

La passation des marchés est la clef de la réussite d'un projet en ce sens que la non-exécution à temps et en qualité des opérations d'achat ou d'équipement peut constituer un blocage dans la mise en œuvre du projet d'où, la nécessité pour l'UGP est de s'attacher les services d'un consultant individuel (H/F), **Expert International en Passation des Marchés (EIPM) ayant une bonne maîtrise des procédures de passation des marchés** aussi bien de la Banque Mondiale que de la République Démocratique du Congo.

2. MISSION ET TÂCHES DE L'EXPERT INTERNATIONAL EN PASSATION DE MARCHÉ.

A. Objectif de la mission

L'objectif principal de la mission est de fournir un appui technique spécialisé et indépendant à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour la préparation, la conduite et la finalisation des marchés critiques, afin de :

- Garantir la conformité aux procédures de la Banque mondiale ;
- Sécuriser les processus de passation des marchés à haut risque ;
- Réduire les risques de non-conformité et de retards ;
- Améliorer la qualité technique des dossiers soumis à avis de non-objection.

1. Portée et nature de la mission.

Le Consultant, avec les qualifications et l'expérience professionnelle appropriées, assurera la responsabilité de gestion des aspects de passation de marchés du Projet. .

B. Tâches et responsabilités du Consultant

Sous la supervision du Coordonnateur, l'Expert International en Passation des Marchés est le responsable de la conduite des activités de passation des marchés pour le Projet en respectant rigoureusement la Politique, les méthodes et procédures applicables décrites dans l'Accord de financement..

Pour ce faire, Le Consultant aura les tâches spécifiques suivantes :

a) Appui à la planification des marchés

- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du plan de passation des marchés (PPM);
- Planifier et coordonner les activités de la passation des marchés du projet ;
- Formuler des recommandations sur les méthodes de sélection les plus appropriées, en fonction de la nature, du montant et des risques des marchés ;
- Identifier en amont les risques fiduciaires, techniques et calendaires, et proposer des mesures d'atténuation concrètes ;

- Contribuer à l'optimisation de la programmation des activités de passation des marchés afin de réduire les délais.
- Conduire les processus d'acquisitions des biens, travaux et services de consultants suivant les méthodes édictées et les délais prescrits dans le Plan de passation des marchés du projet ;

b) Appui à la préparation des dossiers de passation

- Assurer la collaboration avec les structures et services techniques bénéficiaires des acquisitions ou avec experts du Projet surtout dans le cadre de l'élaboration des dossiers techniques ;
- Veiller à l'élaboration des documents de passation de marchés et de mise en concurrence afin de s'assurer de leur publication dans les délais et conditions requises ; ;
- Vérifier la pertinence, la clarté et l'objectivité des critères d'évaluation afin de garantir une mise en concurrence équitable ;
- Effectuer un contrôle qualité complet, dans le respect des délais indiqués dans les plans de passation des marchés, des dossiers en collaboration avec les experts techniques concernés, avant et après l'avis de non-objection ;
- Appuyer l'UGP dans la préparation de réponses structurées et techniquement solides aux observations de la Banque mondiale.

c) Appui à l'évaluation des offres et propositions

- Assurer le contrôle qualité des rapports d'évaluation des offres et des propositions reçues, y compris des rapports d'ouverture des offres ;
- Fournir une assistance technique à la commission d'évaluation, notamment sur les aspects méthodologiques et réglementaires ;
- s'assurer de la cohérence, la transparence et la traçabilité de l'ensemble du processus d'évaluation ;
- Appuyer la gestion des demandes d'éclaircissements adressées aux soumissionnaires ou consultants, dans le respect des règles de confidentialité et d'équité.

d) Appui à la contractualisation

- Appuyer la rédaction des projets de contrats issus des processus de sélection afin de s'assurer de leur conformité avec les documents de consultation et l'offre retenue ;
- Apporter un appui technique lors des négociations contractuelles, notamment pour les marchés complexes ou à fort enjeu ;
- Apporter un appui dans le cadre du suivi de l'exécution et de la gestion des contrats signés ;
- Veiller à la bonne prise en compte des clauses essentielles (délais, garanties, pénalités, livrables, etc.).

e) Assurance qualité et conformité fiduciaire

- s'assurer du respect strict des Règlements de passation des marchés de la Banque mondiale (édition en vigueur) à toutes les étapes des processus de passation des marchés du projet;

- S'assurer que les dossiers soumis à revue préalable sont complets, cohérents et conformes aux exigences requises ;
- Appuyer la préparation des audits et revues a posteriori en matière de passation des marchés.
- Apporter son concours au traitement des plaintes et des réclamations reçues des soumissionnaires sur la passation des marchés ;

f) Renforcement des capacités et transfert de compétences

- Apporter conseil et assistance au personnel de l'équipe projet sur toutes les questions liées à la passation des marchés et contribuer au renforcement des capacités de l'équipe ;
- Assurer le transfert de compétence vers les Experts des institutions partenaires relativement aux activités de passation des marchés
- Assurer un coaching ciblé et continu de l'équipe de passation des marchés du projet, en privilégiant l'apprentissage par la pratique ;
- Identifier les besoins en renforcement des capacités et proposer des actions adaptées (sessions techniques, outils, guides) ;
- Contribuer à l'amélioration des pratiques internes et à la professionnalisation de la fonction passation des marchés au sein de l'UGP ;
- Promouvoir l'utilisation efficace des outils de gestion, notamment le système STEP.

3. RESULTATS ATTENDUS

- Dossiers de passation conformes aux exigences du Règlement de la Banque mondiale ;
- Rapports d'évaluation robustes et techniquement défendables ;
- Réduction des délais de traitement des dossiers ;
- Sécurisation fiduciaire des marchés stratégiques.

4. PROFIL REQUIS

Le candidat devra répondre aux qualifications suivantes :

A. Formation académique

- Être titulaire d'un diplôme universitaire Bac+5 minimum en passation des marchés, droit, économie, administration publique, gestion de projet, ingénierie ou domaine équivalent ;
- Une certification internationale en passation des marchés (CIPS, CPSM, certification Banque mondiale, ou équivalent) constitue un atout majeur.

B. Expérience professionnelle générale

- Justifier d'au moins 15 années d'expérience professionnelle pertinente dans des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, BAD, UE, AFD, etc.).

C. Expérience spécifique

Le candidat devra démontrer :

- Au moins 10 années d'expérience au poste de Responsable en Passation des Marchés dans les projets/programmes de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux. ;
- Une expérience avérée dans la gestion de marchés complexes (travaux d'infrastructures, acquisitions d'équipements techniques, services de consultants) ;

- Une expérience confirmée dans le renforcement des capacités et le transfert de compétences aux équipes nationales.

D. Compétences techniques

Le consultant doit démontrer :

- Une maîtrise approfondie des Règlements de passation des marchés de la Banque mondiale (édition en vigueur) ;
- Une forte capacité d'analyse des risques fiduciaires et de mise en place de mesures d'atténuation.

E. Compétences professionnelles

- Forte capacité de leadership et de coordination d'équipes multidisciplinaires ;
- Excellentes capacités de rédaction de rapports techniques et fiduciaires ;
- Capacité démontrée à travailler dans des environnements institutionnels complexes et multiculturels ;
- Capacité à travailler sous pression et à respecter des délais stricts.

F. Langues

- Maîtrise parfaite du français (écrit et oral) ;
- Bonne maîtrise de l'anglais professionnel (écrit et oral) est un atout majeur notamment pour les échanges avec la Banque mondiale.

G. Expérience régionale

- Une expérience de travail en Afrique subsaharienne, et idéalement en République Démocratique du Congo ou dans des contextes fragiles, constitue un atout important.

En résumé, l'Expert International en Passation des Marchés **conjugue expertise technique, capacités de planification et de supervision, compétences en formation et accompagnement**, pour assurer la conformité, l'efficacité et la transparence dans la gestion des contrats et marchés au sein de projets et programmes internationaux.

5. CRITERES DE PERFORMANCE

- Le plan de passation des marchés (PPM) initial et validé dans les délais (Oui/Non) ;
- Nombre de mises à jour du PPM effectuées à temps prévues ;
- Taux de cohérence entre PPM, PTBA et chronogramme du projet ;
- Nombre de procédures ayant obtenu l'avis de non-objection sans réserve majeure ;
- Nombre de procédures reprises ou corrigées suite à la non-conformité ;
- Taux de conformité aux procurement regulations (revues a priori/ a posteriori) ;
- Délai moyen entre lancement et attribution (jours) ;
- Pourcentage des marchés attribués dans les délais prévus au PPM ;
- Nombre de retards imputables à la passation des marchés.
-

6. MODALITÉS DE SÉLECTION

Le recrutement du (de la) Spécialiste en passation des marchés sera effectué selon la méthode de « Sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte », conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de septembre 2025 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

7. CONDITIONS D'EMPLOI.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat d'un (01) an renouvelable durant la vie du projet sous réserve d'évaluation de la performance jugée satisfaisante à l'issue de la période de 12 mois. Les performances du/de la SPM seront évaluées périodiquement, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec des indicateurs des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque mondiale et serviront de base au renouvellement du contrat.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat.

Des renseignements complémentaires, en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste, pourront être demandés ultérieurement. En cas de nécessité, des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle pourraient être demandés.

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le 25 mai 2026 à 00 heures 00 par mail à l'adresse suivante : skills.pm2026@gmail.com

Pour toute information complémentaire, les candidats pourront contacter le projet à l'adresse suivante : skills.pm2026@gmail.com